

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS SEANCE DU COMITE SYNDICAL du 02 juin 2026

Objet : Elections membres du bureau

L'an deux mille vingt-six, le deux juin à quatorze heures et trente minutes, le comité syndical du Syndicat Mixte DORSAL, dûment convoqué le vingt-deux (22) mai 2026, se réunit en session ordinaire, en salle de conférence, au site de Gaïa, 142 avenue Emile Labussière à Limoges, en présentiel et sous forme de visio-conférence, sous la présidence de Jean-Marie Bost, son Président.

En exercice : 54 – 164 voix

Présents : 43 (dont 6 procurations) -113 voix

Votants : détail des votes en fin de délibération

Sont présents :

Mr Jean-Marie BOST – 6 voix – PRESIDENT – PRESENTIEL	Conseiller Départemental Haute-Vienne
Mr Philippe NAUCHE – 15 voix – procuration donnée à Mr Bost	Vice-Président de la Région Nouvelle Aquitaine
Mr Albin FREYCHET – 15 voix – VISIO	Conseiller Régional Nouvelle Aquitaine
Mme Patricia BUISSON – 6 voix – VISIO	Vice-Présidente Département Corrèze
Mme Hélène ROME – 6 voix – 2 ^{ème} VP – VISIO	Vice-Présidente Département Corrèze
Mme Stéphanie VALLEE – 6 voix – procuration donnée à Mr Belloin	Conseillère Départementale de la Corrèze
Mr Jean François CHEVREUIL – 2 voix – PRESENTIEL	Conseiller Délégué Agglo Bassin Brive
Mr Eric BELLOUIN – 1 voix – VISIO	Vice-Président Tulle Agglo
Mr Fabien MATHIEU – 1 voix – VISIO	Conseiller Communautaire Tulle Agglo
Mr Jean-Marie MOULIN – 1 voix – VISIO	Conseiller Communautaire CC Pays Lubersac Pompadour
Mr Jean-Jacques CAFFY – 1 voix – VISIO	Vice-Président CC Pays d'Uzerche
Mr Etienne ROGER – 1 voix – PRESENTIEL	Conseiller Communautaire CC V.E.M.
Mr Philippe MOULIN – 1 voix – procuration donnée à Mme Rome	Conseiller Communautaire CC Xaintrie Val'Dordogne
Mr Pierre PEYRAMAURE – 2 voix – VISIO	Délégué Communautaire Syndicat de la Diège
Mr Samuel MOUTY – 2 voix – procuration donnée à Mr Peyramaure	Délégué Communautaire Syndicat de la Diège
Mr Laurent SARFATI- 2 voix – suppléant de Mr Coutaud – VISIO	Conseiller Communautaire Syndicat de la Diège
Mme Hélène FAIVRE - 6 voix – 3 ^{ème} VP – VISIO	Vice-Présidente Département Creuse
Mr Cyril VICTOR – 1 voix – VISIO	Vice-Président de la CC Creuse Confluence
Mr Stéphane DUCOURTIOUX – 1 voix – VISIO	Conseiller communautaire de la CC Creuse Grand Sud
Mr Bastien PETIT-COULAUD – 1 voix – PRESENTIEL	Conseiller communautaire CC Creuse Sud-Ouest
Mr Sandrine MONTAGNE – 1 voix – VISIO	Conseillère comm CC Marche Combraille Aquitaine
Mr Fabrice DELAPORTE – 1 voix – procuration donnée à Mr Carcat	Conseiller communautaire CC Pays Dunois
Mme Marie-France GALBRUN – 1 voix – suppléante de Mr Lejeune – PRESENTIEL	Conseillère Communautaire du Pays Sostranien
Mr Camille CARCAT – 1 voix – VISIO	Vice-Président CC Portes Creuse Marche
Mr Jean-Claude LEBLOIS – 6 voix – (procuration donnée à Mr Destruhaut)	Conseillère départementale du CD87
Mr Stéphane DESTRUHAUT – 6 voix – 4 ^{ème} VP – PRESENTIEL	Vice-Président CD87
Mr Benjamin BATTISTINI – 2 voix – VISIO	Conseiller Municipal à la Ville de Limoges
Mme Cécile KISS – 2 voix – VISIO	Conseillère Municipale à la Ville de Limoges
Mr Charles COLAS – 2 voix – PRESENTIEL	Conseiller Municipal à la Ville de Limoges
Mr Joël FORESTIER 1 voix – (suppléant de Mr Le Gouffe) – VISIO	Vice-Président CC Briance Combade
Mr Guy MONTET – 1 voix – VISIO	Vice-Président CC Briance Sud Haute-Vienne
Mr Jean-Marie HORRY – 1 voix – PRESENTIEL	Vice-Président CC ELAN Limousin Avenir Nature
Mr Cédric BODAK – 1 voix – PRESENTIEL	Conseiller communautaire CC Gartempe St Pardoux
Mr Alain JOUANNY – 1 voix – VISIO	Vice-Président CC Haut Limousin en Marche
Mr Vincent TASSI – 1 voix – suppléant de Mr Martin – VISIO	Conseillé Délégué CC Haut Limousin en Marche
Mr Alain FAUCHER – 1 voix – PRESENTIEL	Vice-Président CC Noblat
Mr Jacques LACROIX – 1 voix – VISIO	Conseiller communautaire CC Ouest Limousin
Mr Jean-Bernard DOGNON – 1 voix – VISIO	Vice-Président CC Pays Nexon Monts de Chalus
Mr Christophe BREUIL – 1 voix – PRESENTIEL	Conseiller Délégué de la CC du Pays de St Yrieix
Mr Hervé BEAUDET – 1 voix – PRESENTIEL	Président de la CC POL
Mr Philippe LACROIX – 1 voix – VISIO	Vice-Président de la CC POL
Mr Thierry MUZETTE – 1 voix - VISIO	Conseiller Communautaire CC Portes de Vassivière
Mr Jean DU BOUCHERON – 1 voix - PRESENTIEL	Vice-Président de la CC Val de Vienne

Sont excusés :

Mr Mathieu HAZOUARD – (et son suppléant) – 15 voix	Conseiller Régional de la Région Nouvelle Aquitaine
Mr François VINCENT – (et son suppléant) – 15 voix – 1 ^{ER} VP	Conseiller Régional Nouvelle Aquitaine
Mr Philippe VIDAU – 5 ^{ème} VP – (et sa suppléante) – 2 voix	Vice-Président Agglo Bassin Brive
Mr Serge PALLOT – (et son suppléant) – 2 voix	Conseiller Communautaire Agglo Bassin de Brive
Mr Jean-Michel MONTEIL – (et sa suppléante) – 1 voix	Vice-Président CC Midi Corrèzien
Mme Valérie SIMONET – (et son suppléant) – 6 voix	Présidente du Département de la Creuse
Mr Eric BODEAU – (et son suppléant) – 6 voix	Conseiller Départemental de la Creuse
Mr Henri LECLERE – (et son suppléant) – 1 voix	Conseiller Communautaire Agglo Grand Guéret
Mr Thomas MARTY – (et son suppléant) – 1 voix	Conseiller Communautaire Agglo Grand Guéret
Mr Jean-Paul CHAPUT – (et son suppléant) – 1 voix	Président CC Bénévent Grand Bourg
Mr Michel	Conseiller Communautaire CC ELAN

En référence aux statuts en vigueur, le Bureau est composé du Président et de 18 autres membres (dont 7 vice-présidents) répartis comme suit :

REGION

- 3 membres désignés parmi les représentants de la Région Nouvelle Aquitaine (5 voix par délégué)

DEPARTEMENTS

- 1 membre désigné parmi les représentants du Département de la Corrèze (5 voix)
- 1 membre désigné parmi les représentants du Département de la Creuse (5 voix)
- 1 membre désigné parmi les représentants du Département de la Haute-Vienne (5 voix)

EPCI et groupements de collectivités en CORREZE

- 1 membre désigné parmi les représentants de l'Agglomération Tulle Agglo (1 voix)
- 1 membre désigné parmi les représentants de la Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive (1 voix)
- 1 membre désigné parmi les représentants des groupements de collectivités territoriales de la Corrèze dont la population municipale de l'année N-1 est inférieure ou égale à 19 999 habitants (1 voix) soit parmi les EPCI suivants :
 - CC Midi Corrèzien
 - CC Pays de Lubersac Pompadour
 - CC Pays d'Uzerche
 - CC de Ventadour Egletons, Monédières
 - CC Xaintrie Val Dordogne

- 1 membre désigné parmi les représentants des groupements de collectivités territoriales de la Corrèze (à l'exclusion des représentants de la communauté d'agglomération Tulle Agglo) dont la population municipale de l'année N-1 est comprise entre 20 000 et 79 999 habitants (1 voix) soit parmi l'EPCI suivant :

- Syndicat de la Diège

EPCI en CREUSE

- 1 membre de l'Agglo du Grand Guéret (1 voix)
- 3 membres désignés parmi les représentants des groupements de collectivités territoriales de la Creuse dont la population municipale de l'année N-1 est inférieure ou égale à 19 999 (1 voix par délégué) habitants soit parmi les EPCI suivants :
 - CC Creuse Confluence
 - CC Creuse Grand Sud
 - CC Creuse Sud-Ouest
 - CC Marche et Combraille en Aquitaine
 - CC Portes de la Creuse en Marche
 - CC Pays Sostranien
 - CC Pays Dunois
 - CC Bénévent Grand Bourg

EPCI et Commune en HAUTE-VIENNE

- 1 membre de la Ville de Limoges (1 voix)
- 2 membres désignés parmi les représentants des groupements de collectivités territoriales de la Haute-Vienne dont la population municipale de l'année N-1 est inférieure ou égale à 19 999 habitants (1 voix par délégué) soit parmi les EPCI suivants :
 - CC Briance Combade
 - CC Briance Sud Haute-Vienne
 - CC Gartempe Saint-Pardoux
 - CC Noblat
 - CC Ouest Limousin
 - CC Pays de Nexon Monts de Châlus
 - CC Pays de St Yrieix
 - CC Portes de Vassivière
 - CC Val de Vienne

- 1 membre désigné parmi les représentants des groupements de collectivités territoriales de la Haute-Vienne dont la population municipale de l'année N-1 est comprise entre 20 000 et 79 999 habitants (1 voix) soit parmi les EPCI suivants :

- CC Haut Limousin en Marche
- CC ELAN
- CC Porte Océane du Limousin (POL)

Au vu des élections municipales qui se sont déroulées en mars dernier, et des changements d'élus au sein de la commune de Limoges et des EPCI membres de DORSAL, le Syndicat doit procéder à de nouvelles élections de certains membres du bureau.

Le Président, représentant du Département de la Haute-Vienne, n'est pas concerné et son mandat, qui a débuté le 2 octobre 2024 pour trois ans renouvelables, arrivera à échéance le 1^{er} octobre 2027.

C'est le cas également des membres du bureau représentants de la Région et des Départements.

Les membres suivants sont donc maintenus en poste :

- 1^{er} vice-président : **François VINCENT** représentant la Région Nouvelle Aquitaine (5 voix)
- 2^{ème} vice-présidente : **Hélène ROME** représentant le Département de la Corrèze (5 voix)
- 3^{ème} vice-présidente : **Hélène FAIVRE** représentant le Département de la Creuse (5 voix)
- 4^{ème} vice-président : **Stéphane DESTRUHAUT** représentant le Département de la Haute-Vienne (5 voix)
- **Mathieu Hazouard** (Région Nouvelle Aquitaine) (5 voix)
- **Albin Freychet** (Région Nouvelle Aquitaine) (5 voix)

A l'unanimité, les membres du comité syndical présents décident de procéder à un vote à main levée pour l'élection des membres du Bureau.

Monsieur Jean-Marie BOST procède alors à l'élection des membres du Bureau et soumet au vote les candidatures suivantes les unes après les autres :

- **Jean- François CHEVREUIL** (Conseiller Délégué Agglo Bassin Brive)
- **Camille CARCAT** (Vice-Président CC Portes Creuse Marche)
- **Jean-Marie HORRY** (Vice-Président CC ELAN Limousin Avenir Nature)
- **Eric BELLOUIN** (Vice-Président Tulle Agglo)
- **Pierre PEYRAMAURE** (Délégué Communautaire Syndicat de la Diège)
- **Jean-Marie MOULIN** (Conseiller Communautaire CC Pays de Lubersac Pompadour)
- **Thomas MARTY** (Conseiller Communautaire Agglo Grand Guéret)
- **Cyril VICTOR** (Vice-Président CC Creuse Confluence)
- **Etienne LEJEUNE** (Président CC du Pays Sostranien)
- **Benjamin BATTISTINI** (Conseiller Municipal Ville de Limoges)
- **Alain FAUCHER** (Vice-Président CC Noblat)
- **Christophe BREUIL** (Conseiller Délégué CC Pays de Saint-Yrieix)

Résultat du vote pour l'élection de Jean-François CHEVREUIL :

Nombre de votants : 43 (dont 6 procurations) représentant 113 voix

Nombre d'abstentions : 0

Nombre de suffrages exprimés : 113

Votes POUR : 113 voix

Votes CONTRE : 0

Votes blancs ou nuls : 0

Majorité absolue : 57

Jean-François CHEVREUIL obtient 113 voix. Il est élu 5^{ème} Vice-Président.

Résultat du vote pour l'élection de Camille CARCAT :

Nombre de votants : 43 (dont 6 procurations) représentant 113 voix

Nombre d'abstentions : 0

Nombre de suffrages exprimés : 113

Votes POUR : 113 voix

Votes CONTRE : 0

Votes blancs ou nuls : 0

Majorité absolue : 57

Camille CARCAT obtient 113 voix. Il est élu 6^{ème} Vice-Président.

Résultat du vote pour l'élection de Jean-Marie HORRY :

Nombre de votants : 43 (dont 6 procurations) représentant 113 voix

Nombre d'abstentions : 0

Nombre de suffrages exprimés : 113

Votes POUR : 113 voix

Votes CONTRE : 0

Votes blancs ou nuls : 0

Majorité absolue : 57

Jean-Marie HORRY obtient 113 voix. Il est élu 7^{ème} Vice-Président.

Résultat du vote pour chacun des autres candidats :

Nombre de votants : 43 (dont 6 procurations) représentant 113 voix

Nombre d'abstentions : 0

Nombre de suffrages exprimés : 113

Votes POUR : 113 voix

Votes CONTRE : 0

Votes blancs ou nuls : 0

Majorité absolue : 57

Chaque candidat obtient 113 voix


Chaque candidat ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés au premier tour, les membres du bureau dans leur totalité sont donc les suivants :

- 1^{er} vice-président : **François VINCENT** – Région Nouvelle Aquitaine (5 voix)
- 2^{ème} vice-présidente : **Hélène ROME** – Département de la Corrèze (5 voix)
- 3^{ème} vice-présidente : **Hélène FAIVRE** – Département de la Creuse (5 voix)
- 4^{ème} vice-président : **Stéphane DESTRUHAUT** – Département de la Haute-Vienne (5 voix)
- 5^{ème} vice-président : **Jean-François CHEVREUIL** - Agglo du Bassin de Brive (19) (1 voix)
- 6^{ème} vice-président : **Camille CARCAT** – CC Porte Creuse en Marche (23) (1 voix)
- 7^{ème} vice-président : **Jean-Marie HORRY** – CC Elan Limousin Avenir Nature (87) (1 voix)

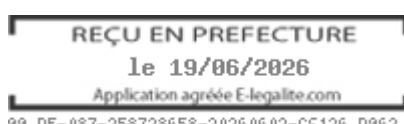
Les 11 autres membres du bureau :

- **Mathieu HAZOUARD** (Région Nouvelle Aquitaine) (5 voix)
- **Albin FREYCHET** (Région Nouvelle Aquitaine) (5 voix)
- **Eric BELLOUIN** (Tulle Agglo) (1 voix)
- **Pierre PEYRAMAURE** (Syndicat de la Diège) (1 voix)
- **Jean-Marie MOULIN** – (CC Pays de Lubersac Pompadour) (1 voix)
- **Thomas MARTY** – (Agglo Grand Guéret) (1 voix)
- **Cyril VICTOR** – (CC Creuse Confluence) (1 voix)
- **Etienne LEJEUNE** (CC du Pays Sostranien) (1 voix)
- **Benjamin BATTISTINI** – (Ville de Limoges) (1 voix)
- **Alain FAUCHER** - (CC de Noblat) (1 voix)
- **Christophe BREUIL** (CC du Pays de St Yrieix) (1 voix)

Jean-Marie BOST
Président de DORSAL,

DocuSigned by:

F34FA9DD6D66472...

Certifié transmis au représentant de l'Etat le
Publié par affichage le : 02/07/2026



99_DE-087-258728658-20260602-CS126_D962_

N°962-5